



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



IHP/IC-XVII/11
Paris, le 23 juin 2006
Original anglais

Programme hydrologique international

Dix-septième session du Conseil intergouvernemental
(Paris, 3-7 juillet 2006)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DU PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DE LA SEPTIÈME PHASE DU PHI (2008-2013)

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

RÉSUMÉ

Le présent document est le résumé analytique du texte intégral du Projet de Plan stratégique de la septième phase du Programme hydrologique international (PHI), disponible sous la cote IHP/IC-XVII/INF.9. Les deux documents ont été établis par l'Équipe spéciale chargée de préparer le plan. L'attention est appelée sur la proposition visant à ajouter un cinquième thème, consacré à l'éducation relative à l'eau, pour donner suite à l'évolution de la situation au sein de l'UNESCO. Le Conseil est invité à examiner et à approuver le Projet de Plan stratégique. Un projet de résolution à cet effet se trouve à la fin du document.

Décision requise : paragraphe 17.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Septième phase du Programme hydrologique international
(2008-2013)

Dépendances à l'égard de l'eau : Systèmes en situation de stress et réponses de la société

État d'avancement des travaux et grandes étapes

Antécédents

1. À sa 16^e session, le Conseil du PHI a approuvé le concept de la septième phase du PHI (2008-2013) (réf. document IHP/IC-XVI/9 et IHP/IC-XVI/3, par. 69-76) élaboré par une Équipe spéciale qui se réunissait depuis mars 2004 pour mettre au point le Projet de Plan stratégique de la septième phase du PHI pour le soumettre à l'examen du Bureau et du Conseil. La dernière réunion de l'Équipe spéciale s'est tenue à Paris les 6 et 7 juin 2006, après approbation du Bureau lors de sa réunion du 3 au 5 mai 2006 à Delft (réf. document IHP/Bur-XXXIX/3, par. 22-25). Conformément aux recommandations pertinentes du Bureau, l'Équipe spéciale bénéficiait à sa dernière réunion du concours de plusieurs experts invités afin de compléter sa représentation géographique et politique.
2. Le présent document est le résumé analytique du texte intégral du Projet de Plan stratégique publié sous la cote IHP/IC-XVII/9, et indique aussi les mesures à prendre jusqu'à l'approbation finale du plan par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 34^e session. Le Projet de Plan stratégique intègre les recommandations du Bureau ainsi que les précieuses contributions des comités nationaux du PHI et d'autres partenaires. Il est demandé au Conseil d'examiner et d'approuver le projet présenté dans le document susmentionné. Un projet de résolution à cet effet figure à la fin du résumé analytique.
3. L'Équipe spéciale tient à rendre hommage au Secrétariat du PHI pour l'irremplaçable soutien qu'il lui a apporté durant ses travaux.

Principales étapes

4. Le concept essentiel et la structure de la septième phase du PHI, en abrégé, PHI-VII ainsi que ses thèmes transversaux comme FRIEND, HELP, PCCP, ISARM et autres, ont été énoncés dans le 4^e Rapport de l'Équipe spéciale (avril 2006). Avant la 39^e session du Bureau, le Secrétariat s'est employé à rassembler les commentaires des comités nationaux du PHI et autres partenaires. Ces commentaires, contributions et observations fournissent un moyen, indispensable et indépendant, de s'assurer de la portée du plan proposé pour le PHI-VII. Pendant la réunion de juin 2006, l'Équipe spéciale a consacré ses efforts aux retouches à apporter au projet de plan du PHI-VII, à son peaufinage et à son examen par des pairs.

Besoins fondamentaux du PHI

5. Il est désormais largement admis, grâce, en grande partie aux trois décennies de leadership scientifique du PHI, que l'eau, dans ses nombreuses manifestations, intéresse au premier plan la plupart des acteurs de l'économie dans tous les pays et est indispensable à la viabilité de la planète. Lorsqu'elle a transformé le document conceptuel initial en projet de plan pour la phase VII, l'Équipe spéciale s'est avant tout soucieuse de veiller à la pertinence des orientations générales du Programme hydrologique international et ainsi, des recherches menées aux niveaux national, régional et mondial. Les leçons tirées d'activités comme FRIEND, HELP et autres ont été intégrées au Plan.

6. Une autre grande préoccupation a été de veiller à ce que l'éducation, la formation et le renforcement des capacités conservent une large place dans tous les thèmes. Jusqu'à la réunion de l'Équipe spéciale de début juin 2006, on considérait la chose possible sans qu'un thème spécial soit consacré à ce sujet, comme cela avait été fait lors de la phase VI. Toutefois, l'évolution au sein de l'UNESCO a amené l'Équipe spéciale à réviser sa position conformément à une recommandation du Bureau. Pour donner suite aux décisions du Conseil exécutif (décisions 166 EX/3.6.1 et 174 EX/48), il est probable qu'une stratégie et un programme sur l'éducation relative à l'eau à tous les niveaux seront élaborés pour l'ensemble de l'UNESCO et inclus dans le Programme et budget pour 2008-2009. Il devrait s'agir de l'un des programmes thématiques actuellement en cours de discussion dans le cadre du projet de plan de l'UNESCO pour la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Le document IHP/IC-XVI/12 donne de plus amples informations à ce sujet. Il y est demandé au Conseil de donner son avis sur la recommandation du Bureau tendant à ce qu'un groupe d'experts soit créé, d'orienter l'action de l'UNESCO dans ce domaine, étant donné surtout que le Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, et par conséquent le PHI, devrait y jouer le rôle de chef de file. Dans ces conditions, l'Équipe spéciale propose :

- (a) qu'un nouveau thème (thème 5), provisoirement intitulé « l'éducation relative à l'eau au service du développement durable », soit ajouté au plan du PHI-VII ;
- (b) que le Groupe de travail sur l'éducation relative à l'eau qui devrait être créé (réf. document IHP/IC-XVI/12) soit notamment chargé de définir les axes d'étude du thème 5 en fonction des activités de plus large envergure entreprises au sein de l'UNESCO dans son ensemble en faveur de l'éducation relative à l'eau ;
- (c) que le Bureau soit autorisé par le Conseil à approuver la version plus élaborée du thème 5 définie par le Groupe de travail et l'Équipe spéciale ;
- (d) que l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau joue un rôle clé dans la formulation et la mise en œuvre du thème 5.

7. L'Équipe spéciale a également noté qu'il était, sur recommandation du Bureau, proposé que le Projet de programme et de budget pour 2008-2009 comprenne un axe d'action conjoint sur l'éducation relative à l'eau qui serait mis en œuvre de concert par le Secteur des sciences exactes et naturelles, le Secteur de l'éducation et l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (réf. document IHP/IC-XVII/10).

8. L'intégration à l'UNESCO de l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau en 2003 a considérablement renforcé les activités de l'Organisation dans le domaine de l'eau douce et sa contribution à la réalisation des OMD. Il a été souligné en de nombreuses occasions, en particulier au sein du Bureau et du Conseil, que le PHI pouvait et devrait tirer pleinement parti de l'expertise et des ressources disponibles à l'Institut et qu'une collaboration avec lui devrait être établie chaque fois que possible. Il était par conséquent entendu que l'Institut UNESCO-IHE sera un partenaire de première importance pour la mise en œuvre du Plan stratégique du PHI-VII.

9. D'ici à 2008, les travaux de l'UNESCO dans le domaine des sciences de l'eau allaient nécessiter une coordination et une coopération accrues avec les activités des autres institutions, organisations et programmes du système des Nations Unies. La participation d'autres composantes du système des Nations Unies à la phase VII serait améliorée par la présence à l'UNESCO du secrétariat du Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP). Depuis l'an 2000, 24 institutions du système des Nations Unies coopéraient à ce Programme. L'UNESCO en était le chef de file et avait apporté une importante contribution à la

préparation des deux premières éditions du *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau* (publiées respectivement en 2003 et 2006).

Définition des objectifs du PHI-VII pour la prochaine décennie

10. La détermination de la portée de la phase VII repose sur le postulat que, dans le cycle hydrologique, l'eau est assimilable à un système sanguin irriguant la totalité des systèmes terrestres et côtiers, qu'ils soient mondiaux ou locaux. L'eau est également indispensable pour satisfaire les besoins de la société, ainsi que le reconnaissent de nombreuses déclarations mondiales comme les Objectifs du Millénaire pour le développement définis par les Nations Unies, le deuxième Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau et la Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » proclamée par les Nations Unies. Dès sa création au milieu des années 1970, le PHI s'est efforcé de favoriser une meilleure compréhension de cette ressource naturelle essentielle et d'en exploiter de manière durable les avantages, ce qu'illustrent bien les principaux thèmes des phases IV à VI du PHI, chacun reflétant une meilleure compréhension des sciences hydrologiques eu égard aux besoins de la société et des milieux naturels. Jusqu'à la phase V, le PHI mettait l'accent sur le lien entre l'hydrologie et, initialement, le « développement durable » en tant que tel puis, ultérieurement, l'« environnement vulnérable ». Pour la phase VI, il l'avait réorienté vers les interactions complexes de l'eau dans le contexte des « systèmes menacés et défis sociaux ».

11. Cette évolution a permis d'anticiper les demandes qui seraient faites pour la phase VII du PHI, de 2008 à 2013, période qui coïncide également avec la Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » et devrait à son apogée contribuer à la réalisation des OMD. Partant de l'observation qu'il existe peu de discontinuités dans la nature, mais plutôt une évolution dans le changement, il est à prévoir que la phase VII sera dans le prolongement des phases antérieures du PHI tout en répondant à une nouvelle dynamique. Deux grands axes de réflexion se rapportent aux changements à venir : le premier concerne la nature véritable des changements dans les décennies à venir et le deuxième le rythme sans précédent du changement. La nature des changements observés varie, mais il y existe un point commun : des changements se produisent sur tous les continents en réponse à la cadence des relations nationales et internationales dans un monde globalisé. Dans l'arène socioéconomique et géopolitique d'aujourd'hui, toute interaction sociale ou économique mettant en jeu les relations internationales débouche sur de multiples interactions connexes dont beaucoup incluent des changements locaux illustrés par une modification de l'utilisation des terres, de la demande en ressources naturelles, des besoins énergétiques, etc. Il y a par conséquent une augmentation exponentielle de ces types de changement à l'échelle mondiale et locale. La science hydrologique doit donc, par le biais du PHI, être en mesure de donner des avis pertinents, en temps utile et à l'échelle voulue, tout en développant de façon dynamique des outils et méthodes qui répondront à ces défis en constante évolution. Certains des processus pertinents du PHI, qui ont débuté lors de la phase VI, comme les initiatives FRIEND, HELP, PCCP et autres, devront être renforcés et consolidés, car ils resteront pertinents pendant toute la durée de la phase VII.

Transition entre la phase VI et la phase VII

12. Dans ce contexte, le PHI-VII a été défini de manière à assurer une transition sans heurt entre « L'eau - phénomènes d'interaction », thème de la phase VI, et les « Dépendances à l'égard de l'eau ». Les résultats de recherche des précédentes décennies d'hydrologie scientifique laissent à penser que dans pratiquement tous les écosystèmes terrestres, certaines interactions dépendent de l'eau ; et de plus, aussi bien dans le cadre des systèmes naturels que dans celui des systèmes d'origine humaine, il existe des interdépendances induites par l'eau. La phase VI du PHI, qui portait sur « les systèmes menacés et les changements sociaux » a identifié et caractérisé les types de risque et leur ampleur, ainsi que les stress qui en découlaient, comme l'a montré l'Évaluation du Millénaire ainsi que les changements auxquels étaient confrontées les parties prenantes pour qui

l'eau constitue un système nécessaire à la vie. La phase VII devrait donc être axée sur les systèmes en situation de stress et sur les réponses de la société à ces stress, y compris par le biais de mesures d'adaptation aux incidences les plus graves des changements planétaires, notamment celui du climat. Parmi les réponses de la société pertinentes à l'échelle mondiale que le PHI a largement contribué à faire démarrer lors de la phase VI on trouve les ressources en eau partagées et les initiatives concernant la résolution des conflits liés à l'eau, qui devraient être poursuivies, et dont la pertinence devrait être encore accrue dans le PHI-VII. De plus, le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, établi tous les trois ans à l'échelle du système des Nations Unies sous la coordination de l'UNESCO, donne une mesure globale de l'état de la ressource et devrait également constituer une activité importante du PHI-VII.

13. La septième phase du PHI est intitulée « Dépendances à l'égard de l'eau, systèmes en situation de stress et réponses de la société ». Le cinquième rapport de l'Équipe spéciale a réexaminé ce titre global, les quatre thèmes initiaux et leurs axes d'étude ainsi que les analyses qui les étayaient. Les principales vérifications ont porté sur les points suivants : qu'est-ce qui n'a pas été fait et qu'est-ce qui est redondant ? Cette évaluation des « lacunes et éléments superflus » est une méthode reconnue d'évaluation stratégique et, grâce à son application, le précédent projet de plan pour le PHI-VII a été peaufiné et un thème supplémentaire ajouté, comme indiqué précédemment. Il est proposé, avec la participation du Bureau, de poursuivre la mise au point du Plan de la phase VII après la 17^e session du Conseil intergouvernemental et jusqu'à sa soumission, pour approbation, à la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. L'actuelle définition actualisée des thèmes et des axes d'étude figure au tableau 1.

Orienter la phase VII vers l'action et les besoins des pouvoirs publics

14. L'Équipe spéciale a, dans son cinquième rapport, reformulé les intitulés des thèmes et les axes d'étude correspondants pour faire en sorte qu'ils soient davantage *orientés vers l'action*, compte dûment tenu des différents destinataires du Plan de la septième phase du PHI. Ce processus a impliqué une part importante de subjectivité car ce qui est considéré comme une « action » par un destinataire ne l'est pas forcément aux yeux d'un autre. D'une manière générale, les destinataires du PHI peuvent être regroupés en quatre catégories : les pouvoirs publics, la communauté scientifique, les institutions internationales et les parties prenantes mobilisées telles que les ONG. Tandis que les deux premières catégories demandent au Plan de la septième phase du PHI des actions consistant en recherche orientée vers les politiques, la troisième s'intéresse aux actions offrant une complémentarité entre leurs programmes et ceux du PHI. Quant à la quatrième, elle souhaite des actions qui se traduisent par des avantages tangibles au niveau local.

Thèmes et axes d'étude de la phase VII du PHI

15. Les thèmes de la septième phase du PHI sont conçus pour faire face aux problèmes hydrologiques qui ont des incidences sur les processus aussi bien mondiaux que locaux. Les paragraphes ci-après décrivent les thèmes, désormais au nombre de cinq, qui constituent le programme de base de la septième phase du PHI, et résument les approches et les axes d'étude adoptés pour chacun d'eux. La figure 1 illustre l'interdépendance des thèmes.

- **Thème 1** : *Adaptation aux effets des changements mondiaux sur les bassins fluviaux et les systèmes aquifères*

Les pressions de nature planétaire exigent de plus en plus que l'on s'adapte aux modifications de la quantité d'eau disponible et à la demande croissante de cette ressource. Les activités mises au point dans le cadre de ce thème aideront les États membres à mieux comprendre les processus du changement planétaire ainsi qu'à élaborer des stratégies d'adaptation et de mitigation qui répondent

à ces nouvelles pressions s'exerçant sur la gestion des ressources en eau. Une attention particulière sera accordée aux environnements les plus agressés et les plus vulnérables, tels que les zones arides et semi-arides, les mégapoles et les bassins et aquifères communs à plusieurs pays. Les enseignements tirés de projets internationaux comme HELP et FRIEND seront également rassemblés et diffusés en vue de leur application. Ce thème comporte cinq axes d'étude :

Axe d'étude 1.1 - Changements mondiaux et mécanismes de rétroaction des processus hydrologiques dans les systèmes en situation de stress

Axe d'étude 1.2 - Les effets du changement climatique sur le cycle hydrologique et ses incidences sur les ressources en eau

Axe d'étude 1.3 - Risques hydriques, phénomènes hydrologiques extrêmes et catastrophes liées à l'eau

Axe d'étude 1.4 - Gérer la réaction des systèmes d'eaux souterraines au changement planétaire

Axe d'étude 1.5 - Changement planétaire et variabilité climatique dans les zones arides et semi-arides

- **Thème 2** : *Renforcement de la gouvernance de l'eau au service de la durabilité*

Après deux grands forums mondiaux de l'eau, la communauté internationale a reconnu que les crises de l'eau étaient dans une large mesure des crises de bonne gouvernance. Ce malaise tient notamment au fait que, dans de nombreuses régions de la planète, la gestion des ressources en eau douce se caractérise encore par des approches parcellaires et sectorielles, plutôt que par des approches intégrées. Pour être efficace, la gestion intégrée des ressources en eau devrait prendre en considération les dimensions culturelles, éthiques et socioéconomiques. Une gouvernance de l'eau renforcée apporterait la plate-forme, le cadre institutionnel, l'autorité et l'organe législatif nécessaires à une bonne gestion intégrée des ressources en eau. Les travaux effectués sur ce thème contribueront à améliorer la compréhension, les outils et les pratiques, ainsi que les politiques et la législation appropriées en vue d'assurer cette gestion intégrée. Ils aideront également à mettre au point des méthodes pour étudier le rapport que certaines populations et différents groupes de consommateurs entretiennent avec l'eau : mieux comprendre leurs valeurs et leurs motivations peut conduire à une gouvernance plus efficace. Enfin, les matériels d'information du public devraient encourager une plus grande participation des acteurs concernés par les questions relatives à l'eau. Ce thème comporte cinq axes d'étude :

Axe d'étude 2.1 - Réponses culturelles, sociétales et scientifiques aux crises de la gouvernance de l'eau

Axe d'étude 2.2 - Développement des capacités pour une meilleure gouvernance ; renforcement de la législation en vue d'une sage gestion des ressources en eau

Axe d'étude 2.3 - Stratégies de gouvernance renforçant le maintien à un prix abordable et garantissant le financement

Axe d'étude 2.4 - L'eau en tant que responsabilité commune : gérer l'eau par-delà les frontières géographiques et sociales

Axe d'étude 2.5 - Découpler l'eau et l'énergie

- **Thème 3 : Écohydrologie au service de la durabilité**

Les activités humaines sont devenues le moteur essentiel du changement dans la biosphère terrestre. La baisse de qualité des eaux, la surexploitation des ressources en eau douce, les effets néfastes induits par les aléas hydrologiques et par la dégradation des paysages, ainsi que les solutions de gestion sectorielle représentent une menace pour la santé et le développement humains. Ces mêmes activités ont également une incidence sur le fonctionnement des écosystèmes et sur leur capacité à fournir les biens et les services dont dépend le bien-être humain. Ce thème contribuera à une meilleure compréhension de l'eau en tant que ressource abiotique et que service fourni par les écosystèmes. Il permettra de recenser, quantifier et améliorer les relations cruciales entre l'eau et le biote. Ces travaux sont nécessaires pour assurer la durabilité, en particulier s'agissant des écosystèmes particulièrement préoccupants (zones arides et semi-arides, zones côtières et estuaires, zones urbanisées). Il s'agit de donner des exemples de solutions transdisciplinaires plus efficaces que coûteuses de problèmes liés à l'eau dans divers écosystèmes et zones climatiques. Cela permettra aussi d'améliorer la connaissance des écosystèmes tributaires des eaux souterraines. Ce thème est subdivisé en quatre axes d'étude.

Axe d'étude 3.1 - Mesures écologiques pour protéger et assainir les processus à l'œuvre dans les bassins hydrographiques

Axe d'étude 3.2 - Amélioration de la qualité des services et des écosystèmes par la combinaison de solutions structurelles et de biotechnologies écologiques

Axe d'étude 3.3 - Gestion et comptabilité environnementales fondées sur les risques

Axe d'étude 3.4 - Recensement, inventaire et évaluation des écosystèmes tributaires des eaux souterraines

- **Thème 4 : L'eau et les systèmes permettant la vie**

Les systèmes permettant la vie dépendent directement et indirectement de l'eau. À des fins de production, il est essentiel d'améliorer la gestion et la protection de l'eau. Le thème porte notamment sur tous les aspects des sources de contamination anthropogènes, sur les méthodes d'accroissement des ressources en eau applicables aux zones qui connaissent les plus graves problèmes d'approvisionnement et sur les questions particulières et les complexités inhérentes à l'objectif d'utilisation durable de l'eau dans les zones urbaines et rurales ainsi qu'à la production de denrées alimentaires. Il s'agit de contribuer à la réalisation des OMD relatifs à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en particulier dans les zones où l'approvisionnement en eau est difficile, dans les agglomérations et surtout dans les petits États insulaires en développement (PEID). Il est primordial que la nécessité de protéger la qualité des eaux des bassins fluviaux et des aquifères soit bien comprise par les autorités chargées de la réglementation, les planificateurs, les collectivités locales, les services de distribution d'eau et l'industrie, voire des communautés entières pour qu'on puisse atteindre ces objectifs. Une sensibilisation accrue à l'importance de la gestion des déchets humains, agricoles et industriels est un point de départ. Une gestion durable des terres peut aussi être un facteur de qualité de l'approvisionnement en eau dans les zones rurales. Les résultats des travaux effectués sur ce thème seront succinctement présentés sous forme de directives fondées sur les meilleures pratiques tendant à une utilisation plus efficace de l'eau. Ce thème est subdivisé en quatre axes d'étude.

Axe d'étude 4.1 - Protection de la qualité de l'eau pour contribuer à fournir des moyens de subsistance durables et à lutter contre la pauvreté

Axe d'étude 4.2 - Augmentation des ressources en eau insuffisantes, en particulier dans les PEID

Axe d'étude 4.3 - Vers une gestion durable des eaux urbaines

Axe d'étude 4.4 - Vers une gestion durable des eaux rurales

- **Thème 5** : *L'éducation relative à l'eau au service du développement durable*

Comme cela est expliqué ci-dessus, les axes d'étude qui se rattachent à ce thème supplémentaire n'ont pas encore été définitivement arrêtés. L'Équipe spéciale a proposé que l'on demande au groupe d'experts appelé à donner des avis sur l'éducation relative à l'eau dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable de définir le contenu de ce thème en tant que contribution à ses travaux. On s'assurerait ainsi que les axes d'étude du thème 5 sont compatibles avec les activités menées à l'échelle de l'UNESCO dans ce domaine.

Les prochaines étapes

16. Dans son cinquième rapport, l'Équipe spéciale a également examiné les prochaines étapes à franchir sur la voie de l'achèvement du Plan d'exécution de la septième phase. Elles sont au nombre de trois. Premièrement, pour l'Équipe spéciale, continuer à rechercher une définition plus fine des activités et des priorités ; deuxièmement, pour l'Équipe spéciale en collaboration avec le Secrétariat, recenser les partenaires qui participeront à la septième phase sur la base de la complémentarité des institutions et des avantages comparatifs ; troisièmement, pour le Secrétariat, en collaboration avec l'Équipe spéciale, élaborer un plan d'exécution prévoyant notamment le suivi et l'évaluation de la septième phase. Dans le même temps, le Secrétariat continuera de travailler, avec le concours d'experts des médias, à l'élaboration d'une petite brochure destinée au grand public et facile à lire décrivant la septième phase du PHI, qui sera publiée dès que la Conférence générale aura adopté, à sa 34^e session, le plan de la septième phase du PHI.

17. Le Conseil souhaitera peut-être examiner le projet de résolution joint en annexe.

ANNEXE

Projet de résolution concernant le Projet de Plan stratégique de la septième phase du PHI (2008-2013)

Le Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international de l'UNESCO,

- Conscient** du rôle de chef de file joué par le PHI depuis trente ans dans le développement de l'hydrologie en tant que science,
- Soulignant** que le PHI devrait continuer de jouer ce rôle à l'avenir, notamment lors de la septième phase du programme (2008-2013),
- Reconnaissant** que la décision des États membres de faire de l'eau et des écosystèmes associés une priorité principale de l'UNESCO a permis un essor important du PHI, qui a pu tirer parti d'autres initiatives de l'Organisation en matière d'eau douce, notamment l'intégration à l'UNESCO de l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, la création de nombreux centres relatifs à l'eau fonctionnant sous l'égide de l'UNESCO et le rôle de chef de file que joue celle-ci dans le Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau,
- Approuve** le passage prévu, entre la sixième et la septième phase du PHI, d'une approche axée sur les interactions relatives à l'eau à l'optique des dépendances à l'égard de l'eau ;
- Souscrit** à l'idée d'ajouter un cinquième thème concernant l'éducation relative à l'eau afin de prendre en compte l'ensemble des efforts déployés par l'UNESCO dans ce domaine pendant la période 2008-2013 et d'éviter toute discordance ;
- Approuve** le Projet de Plan stratégique pour la septième phase du PHI, intitulé « Dépendances à l'égard de l'eau : systèmes en situation de stress et réponses de la société », qui a été présenté par l'Équipe spéciale créée pour l'élaboration de ce Plan ;
- Charge** le Bureau d'examiner et d'approuver, au nom du Conseil, le peaufinage du Projet de Plan approuvé à sa 17^e session, ainsi que les axes d'étude, qui restent à définir, pour le thème de l'éducation relative à l'eau ;
- Recommande** à la Conférence générale de l'UNESCO d'approuver, à sa 34^e session, le Plan stratégique de la septième phase du Programme hydrologique international.

TABLEAU 1

**Aperçu des thèmes principaux du Programme de la septième phase du PHI
(2008-2013)**

**DÉPENDANCES À L'ÉGARD DE L'EAU : SYSTÈMES EN SITUATION DE STRESS
ET RÉPONSES DE LA SOCIÉTÉ**

**Thème 1 : ADAPTATION AUX EFFETS DES CHANGEMENTS MONDIAUX
SUR LES BASSINS FLUVIAUX ET LES SYSTÈMES AQUIFÈRES**

- Axe d'étude 1.1 - Changements mondiaux et mécanismes de rétroaction des processus hydrologiques dans les systèmes en situation de stress
- Axe d'étude 1.2 - Les effets du changement climatique sur le cycle hydrologique et ses incidences sur les ressources en eau
- Axe d'étude 1.3 - Risques hydriques, phénomènes hydrologiques extrêmes et catastrophes liées à l'eau
- Axe d'étude 1.4 - Gérer la réaction des systèmes d'eaux souterraines au changement planétaire
- Axe d'étude 1.5 - Changement planétaire et variabilité climatique dans les zones arides et semi-arides

**Thème 2 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU AU SERVICE
DE LA DURABILITÉ**

- Axe d'étude 2.1 - Réponses culturelles, sociétales et scientifiques aux crises de la gouvernance de l'eau
- Axe d'étude 2.2 - Développement des capacités pour une meilleure gouvernance ; renforcement de la législation en vue d'une sage gestion des ressources en eau
- Axe d'étude 2.3 - Stratégies de gouvernance renforçant le maintien à un prix abordable et garantissant le financement
- Axe d'étude 2.4 - L'eau en tant que responsabilité commune : gérer l'eau par-delà les frontières géographiques et sociales
- Axe d'étude 2.5 - Découpler l'eau et l'énergie

Thème 3 : ÉCOHYDROLOGIE AU SERVICE DE LA DURABILITÉ

- Axe d'étude 3.1 - Mesures écologiques pour protéger et assainir les processus à l'œuvre dans les bassins hydrographiques
- Axe d'étude 3.2 - Amélioration de la qualité des services et des écosystèmes par la combinaison de solutions structurelles et de biotechnologies écologiques
- Axe d'étude 3.3 - Gestion et compatibilité environnementales fondées sur les risques
- Axe d'étude 3.4 - Recensement, inventaire et évaluation des écosystèmes tributaires des eaux souterraines

Thème 4 : L'EAU ET LES SYSTÈMES PERMETTANT LA VIE

Axe d'étude 4.1 - Protection de la qualité de l'eau pour contribuer à fournir des moyens de subsistance durables et à lutter contre la pauvreté

Axe d'étude 4.2 - Augmentation des ressources en eau insuffisantes, en particulier dans les PEID

Axe d'étude 4.3 - Vers une gestion durable des eaux urbaines

Axe d'étude 4.4 - Vers une gestion durable des eaux rurales

Thème 5 : L'ÉDUCATION RELATIVE À L'EAU AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (titre provisoire)

Le Thème 5 sera élaboré par un groupe de travail qui devrait être chargé de l'éducation relative à l'eau (réf. document IHP/IC-XVI/12) et qui soumettra à l'Équipe spéciale les axes d'étude proposés pour ce thème.

Programmes transversaux : HELP, FRIEND

Programmes associés :

- Initiative internationale sur les inondations (IFI)
- Initiative internationale relative à la sédimentation (ISI)
- L'eau au service de la paix : De conflits potentiels à un potentiel de coopération (PCCP)
- Programme international mixte d'application des isotopes à l'hydrologie (JIIHP)
- Projet sur la gestion des ressources des aquifères transnationaux (ISARM)
- Réseau mondial d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides (G-WADI)
- Programme de gestion des eaux urbaines (UWMP)
- Programme mondial d'évaluation et de cartographie hydrogéologiques (WHYMAP)

Éducation, formation et renforcement des capacités pour tous les thèmes

FIGURE 1

Aperçu des relations entre les thèmes principaux du Programme de la septième phase du PHI et les composantes des programmes transversaux et associés

